

Ateliers de langue Portugaise

Infos pratiques

- > ECTS : 4.5
- > Nombre d'heures : 36.0
- > Langue(s) d'enseignement : Français, Portugais
- > Période de l'année : Enseignement premier semestre
- > Méthodes d'enseignement : En présence
- > Forme d'enseignement : Travaux dirigés
- > Ouvert aux étudiants en échange : Oui
- > Composante : Langues et cultures étrangères
- > Code ELP : 4V1PLOEP

Présentation

1. Grammaire (1h TD) : Consolidation et approfondissement des connaissances grammaticales de base de la langue portugaise. Emploi des articles et leur suppression. Le genre et le nombre du nom et de l'adjectif. Formes de vouvoiement et de tutoiement. Les pronoms personnels, possessifs et démonstratifs et leur place. Le système verbal: temps et modes ; les principales conjugaisons. L'impératif et autres formes d'expression de l'ordre ou du conseil. La conjugaison du subjonctif (présent, imparfait et futur) et sa syntaxe. Emploi des principales prépositions. Systématisation des différences entre la norme du Portugais Européen et le Portugais du Brésil.
2. Pratique écrite (1h TD) : Compréhension de documents textuels (articles de presse, textes littéraires) et iconographiques, en lien avec les pays de langue portugaise. Structuration et articulation de l'expression écrite : utilisation des connecteurs logiques, emploi de synonymes, résumé et analyse. Élargissement du lexique et diversification des structures. Rappel de la morphologie et de la syntaxe dans une perspective comparative portugais/français.
3. Pratique orale (1h TD) : Exercices de compréhension orale à partir de supports variés (audio et vidéo) : compréhension globale, compréhension fine, sélection et organisation des informations pour une restitution

écrite et orale. Travail sur l'expression orale par le biais de situations de communication. Exercices phonétiques permettant de travailler la prononciation et la fluidité.

Évaluation

Contrôle continu : 1. Exercices écrits et partiel ; 2. Exercices écrits ; 3. Exercices oraux.

Contrôle dérogatoire : 1. Épreuve écrite ; 2. Épreuve écrite ; 3. Épreuve orale.

Contrôle de seconde chance: 1. Épreuve écrite ; 2. Épreuve écrite ; 3. Épreuve orale.

Compétences visées

Compétences linguistiques et disciplinaires.

Bibliographie

- Dicionário da língua portuguesa*, Porto, Porto Editora, 2005; CARREIRA, Maria Helena et Maryvonne BOUDOY, *Le Portugais du Portugal et du Brésil de A à Z*, Paris, Hatier, 2013 ;
- COIMBRA, Isabel et Olga MATA COIMBRA, *Gramática activa 1-2*, Lisbonne, Lidel, 2011;
- CUNHA, Celso et Lindley CINTRA, *Nova gramática do português contemporâneo*, Lisbonne, Edições Sá da Costa, 1984;
- REI, J. Esteves, *Curso de redacção I (A frase) e II (O texto)*, Porto, Porto Editora, 2003; ROSA, Leonel Melo, *Vamos lá continuar!*, Lisbonne, Lidel, 2011;
- TEYSSIER, Paul, *Manuel de langue portugaise*, Paris, Klincksieck, 1984.